

MEMBRES DU CONSEIL ARTISTIQUE

Vu l'article 12 du décret 2011-164 du 10 février 2011, relatif aux statuts des Écoles Françaises à l'Étranger et le Règlement intérieur de la Casa de Velázquez, approuvé en Conseil d'administration du 30 juin 2011

20 MEMBRES STATUTAIRES

- Le directeur de la Casa de Velázquez, **M. Michel BERTRAND**
 - Trois représentants de l'État :
 - **M. Philippe BORDES**, représentant le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ;
 - **Mme Maëlle SERGHERAERT**, représentant le Ministère des Affaires étrangères ;
 - **M. Pascal MURGIER**, représentant le Ministère chargé de la culture.
 - Sept membres de l'Académie des Beaux-Arts :
 - **M. Laurent PETITGIRARD**, Secrétaire perpétuel, compositeur,
 - **M. Patrick de CAROLIS (2018)**, Président (2018), membre libre,
 - **M. Pierre CARRON**, Vice-président, peintre (2018),
 - **M. Erik DESMAZIÈRES**, graveur,
 - **M. Jean GAUMY**, photographe,
 - **M. Michael LEVINAS**, compositeur,
 - **M. Alain-Charles PERROT**, architecte
 - Quatre personnalités artistiques choisies en raison de leurs compétences désignées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sur proposition du directeur de la Casa de Velázquez :
 - **M. Jean ANGUERA**, sculpteur, membre de l'Académie des Beaux-Arts,
 - **Mme Dominique CABRERA**, cinéaste,
 - **Mme Cécile DEBRAY**, conservatrice en chef du patrimoine, directrice du Musée de l'Orangerie,
 - **Mme Sylvie PATIN**, conservateur général du patrimoine au Musée d'Orsay.
 - Trois représentants d'institutions partenaires choisies par le directeur de la Casa de Velázquez, après avis du conseil artistique :
 - **Mme Virginie BOURGET**, chargée des projets d'art contemporain, Département de Loire-Atlantique,
 - **Mme Claude BUSSAC**, directrice de la Fábrica (Madrid),
 - **M. Rémy FENZY**, directeur de l'École Nationale Supérieure de photographie d'Arles.
 - La directrice des études artistiques, **Mme Fabienne AGUADO**
 - Un représentant élu des membres de l'Académie de France à Madrid, **M. Sylvain JACQUES**, ou son suppléant.
- 3 participants avec voix consultative**
- La présidente du Conseil d'administration, **Mme Françoise MOULIN CIVIL**,
 - La responsable des services administratifs, **Mme Christelle PELLIER**,
 - L'agent comptable, **M. Patrick JOUVE**.
- 1 expert nommé par le président du Conseil artistique, avec voix consultative**
- **M. Yvan NOMMICK**, musicologue, professeur à l'Université de Montpellier